



*Coordonnées du personnel d'animation
En service du 25 juin au 18 août*

Courriel : camp@proactifsante.com
Téléphone : à venir le 21 juin
Du lundi et vendredi entre 7 h 15 et 17 h 45

Camp de jour été 2019

Objectif du camp

La mission du camp de jour Pro-Actif Santé est de proposer des **activités récréatives** stimulantes qui favorisent les **saines habitudes de vie** en mettant de l'avant le **plein air** et la notion de **plaisir!**

Les objectifs généraux à caractères récréatifs et éducatifs portent sur les types de besoins spécifiques de la clientèle auxquels la direction du camp de jour veut répondre :

- besoin de divertissement et de plaisir;
- besoin de développement et de réalisation personnelle;
- besoin de socialisation.

Horaire du camp

Camp de jour de 9 h à 16 h

- Arrivée*, lundi, mardi, jeudi et vendredi : entre 8 h 50 et 9 h
- Arrivée*, mercredi : entre 8 h 40 et 8 h 50
- Départ, tous les jours : entre 15 h 45 et 16 h.

Service de garde de 7 h 15 à 9 h et de 16 h à 17 h 45.

* Nous vous demandons de respecter l'heure d'arrivée afin que vos jeunes participent au rassemblement et quittent à l'heure pour la sortie.

Reçus aux fins d'impôt :

Les frais de garde (camp de jour) étant déductibles d'impôt, un relevé 24 et un reçu pour le fédéral seront disponible dans votre compte Amilia au mois de février. **Veillez vous assurer que votre NAS est disponible sur Amilia.**

Campeurs, voici ce que vous devez préparer :

Quand je viens au camp Pro-Actif Santé, c'est pour bouger! Je dois donc m'habiller pour faire de l'activité physique!

Tous les jours

Je porte :

- Un chapeau
- Un short ou un pantalon sport
 - *Pour les filles, aucun type de jupe.*
 - *Pour les garçons, un short qui est aussi un maillot évite les changements de vêtement!*
- Un chandail à manches courtes
- Des chaussures de sport fermées avec des bas ou des sandales sport, fermées aux orteils, qui tiennent solidement aux pieds.
- En cas de pluie, j'apporte un imperméable (aucun parapluie).
- Une veste en prévision des journées plus fraîches.

J'apporte :

- Une bouteille d'eau
- Ma boîte à lunch
- Crème solaire (si fourni par le parent)

Chaque semaine

- Le lundi, je place des vêtements de rechange dans le casier de mon enfant dans un grand « Ziplock » identifié.
- Le mardi et jeudi, je porte mon maillot de bain sous mes vêtements (*pour les filles, un maillot 2 pièces avec un haut (camisole) qui touche le bas (culotte) ou un maillot une pièce que je peux enfiler et attacher seule!*)
- **Le mercredi seulement, j'apporte pour la sortie mon sac à dos assez grand pour contenir ma bouteille d'eau, ma boîte à lunch et mes vêtements de rechange.**

La serviette, le chandail de camp pour les sorties et la crème solaire (Life) sont **fournis par Pro-Actif santé!**

Chez Pro-Actif Santé, on apprend aussi les saines habitudes de vie. Pour la boîte à lunch, identifiée au nom de mon enfant, je prépare tous les jours un lunch santé « froid » qui comprend, par exemple :

- Dîner : un sandwich, une salade froide de pâtes, de couscous, de riz ou de légumineuses
- Des légumes
- Un dessert santé : fruits, compote, yogourt, muffin ou biscuit maison
- Une collation santé : une pour le matin et une pour l'après-midi
- Un breuvage : une bouteille d'eau!

J'évite les contenants de verre afin d'éviter les accidents. Les arachides et les noix sont strictement interdites. Nous aurons parmi nos campeurs des enfants présentant des allergies sévères aux noix et aux arachides. Nous demandons votre collaboration pour éviter tout risque de contact avec ces produits qui pourraient mener à une crise importante mettant en danger la vie de ces enfants.

Quand j'arrive au camp le matin :

- Mon parent signe le cartable de présence. Il coche la case « crème solaire » pour confirmer **qu'une couche de crème solaire m'a déjà été appliquée;**
- Je porte déjà mon maillot de bain (les jours de baignade);
- J'accroche mon imperméable et ma veste sur un même cintre, dans l'entrée (je peux les laisser au camp pour la durée de mon séjour);
- Je mets ma boîte à lunch dans le bac à cet effet, dans l'entrée (**sauf le mercredi – dans le sac à dos**);
- J'enlève mes chaussures et les dépose sur le tapis;
- Je sors mon sac « ziploc » avec mes vêtements de rechange identifiés et les place dans mon casier identifié à mon nom.
- Je mets mon chapeau et ma bouteille d'eau, identifiés à mon nom, dans mon casier.
- Je remets ma crème solaire (si fourni par le parent) à la personne à l'accueil afin de la mettre dans le sac à dos de l'équipe d'animation.

Quand je quitte le camp :

Même si je suis dehors, mon parent ou la personne autorisée à venir me chercher vient au studio pour :

- signer le cartable de présences;
 - récupérer le résumé de la journée qu'il pourra lire avec moi;
 - récupérer ma boîte à lunch, mon maillot et ma bouteille d'eau;
- Mon imperméable et mes vêtements de rechange peuvent demeurer au camp.*

Départ en fin de journée (pour les parents) :

Normalement, entre 15 h 45 et 17 h 45, les parents viennent chercher leurs enfants. Cependant, si un enfant doit quitter seul, **il doit avoir une autorisation écrite des parents.**

Mot de passe : Toute personne qui vient chercher votre enfant doit connaître le mot de passe prévu à cet effet que vous avez ou devez indiquer dans la fiche d'inscription de votre enfant. **Nous ne parlons pas ici du mot de passe de votre compte, mais bien du mot de passe rempli dans la fiche d'inscription de votre enfant.** La personne quittant avec l'enfant doit toujours signer dans le cartable de présences à la réception.

ATTENTION : par précaution, ne révélez pas le mot de passe à votre enfant, le but étant d'éviter que l'information soit connue de tous et par prévention, pour conserver l'aspect sécuritaire à travers ce fonctionnement.

Retard :

Dans la mesure du possible, les parents devront téléphoner au camp de jour pour aviser de leur retard. Après l'heure de fermeture du camp de jour (17 h 45), une pénalité de 10 \$ par quart d'heure de retard sera chargée aux parents qui arrivent en retard afin de défrayer le temps supplémentaire des employés et de décourager cette pratique. Le montant sera payable comptant à la réception la journée même et ne sera pas comptabilisé dans les frais de garde.

Absence :

Les parents doivent nous informer, idéalement la veille sinon téléphoner le matin, pour signaler l'absence de leur enfant au camp de jour. Il n'y a pas de crédit pour les jours où l'enfant est absent.

État de santé :

Lorsqu'un enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladie (fièvre, vomissements, maladie contagieuse, etc.), les parents sont tenus de ne pas l'amener au camp de jour. Si, par exemple, une fièvre se déclare au cours de la journée, les parents seront avisés et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.

La direction du camp se réserve le droit de prendre toutes mesures d'urgence jugées nécessaires sans autre autorisation ni délai.

En cas d'accident, nous communiquerons avec les personnes ressources mentionnées dans la fiche d'inscription de l'enfant. Les frais de transport (si applicables) vous seront facturés. Il y a toujours une personne certifiée en premiers soins et l'équipe d'animation aura avec elle un téléphone et une trousse d'urgence. Pour chaque incident, un rapport d'accident sera rempli.

Médicaments :

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans l'autorisation écrite des parents et sans être prescrit par un médecin. À cet effet, un formulaire devra être obligatoirement rempli par les parents.

Bibliothèque

Chaque enfant inscrit au camp doit avoir sa Carte Biblio-Loisirs* valide et la remettre à la réception le lundi matin. Le parent pourra la récupérer le mardi soir ou la laisser au camp pour les semaines suivantes.

Chaque mardi matin, les groupes iront à la bibliothèque et chaque enfant pourra emprunter deux livres qui **demeureront au camp** pour la semaine.

- Si l'enfant revient au camp, il pourra rapporter ou échanger ses livres lors de l'activité.
- Si l'enfant ne revient pas au camp, les parents devront récupérer les livres le vendredi et les ramener à la bibliothèque. Notez que les enfants sont responsables des livres qu'ils empruntent.

Pour les enfants qui n'habitent pas la ville de Montréal seulement, le camp assumera la gestion et l'emprunt des livres.

* : [Lien pour tous les détails sur la Carte Biblio-Loisirs](#)

Piscine

Nous irons au Natatorium (piscine publique) deux fois par semaine. Voici plus de détails sur cette activité :

À la première visite au Natatorium de chaque « bloc », un sauveteur fera une petite présentation pour expliquer les règles de la piscine aux enfants.

Les enfants de **7 à 10 ans**, qui veulent aller dans les piscines, moyennement profonde (1,22 mètre) et profonde, devront passer un test de nage lors de leur première semaine avec nous. (*Ratio moniteur/enfant : 1/10)

Les enfants de **6 ans et moins** iront dans la grande patageoire. (Ratio 1/6)

Avec votre consentement, si un enfant de moins de 7 ans veut aller dans les grands bassins, celui-ci devra être en mesure de poser complètement les pieds au fond de la piscine moyennement profonde en ayant complètement la tête hors de l'eau en plus passer le test de nage.

Pour des raisons de gestion et de sécurité, le camp n'accepte pas les enfants avec une veste de sauvetage qui ne savent pas nager dans les piscines profondes. Pour votre information, le ratio avec veste de sauvetage est de 1/3.

Code de vie

L'équipe d'animation de Pro-Actif Santé demande à chaque personne qui participe à la vie du camp, de respecter le code de vie. Dans toutes les familles, il y a des règles afin d'assurer l'harmonie, le respect et la sécurité de tous et toutes. De plus, nous souhaitons que toute autre personne qui se présente au camp collabore à la qualité de vie de notre milieu.

1. J'ai un comportement qui favorise ma sécurité et celle des autres.
2. J'ai un comportement qui favorise le bon déroulement des activités.
3. Je respecte les consignes et les règlements.
4. Je respecte ceux et celles qui m'entourent.
5. Je respecte le matériel qui m'est prêté, l'environnement et les lieux.
6. Au bon moment, je m'amuse, je joue, je danse et je chante avec ma bonne humeur!

Système de mesures disciplinaires

Étape 1 : La première intervention se veut être un dialogue entre l'intervenant et le jeune : cerner la problématique, donner quelques trucs et façons de réagir afin d'être en accord avec le code de vie.

Étape 2 : La deuxième intervention consiste à réviser ce qui a été dit lors de la première rencontre, le noter par écrit, et à faire connaître à l'enfant les conséquences à venir si son comportement ne s'améliore pas.

Étape 3 : La troisième intervention sera transmise aux parents et impliquera une rencontre avec ces derniers, l'enfant et le coordonnateur du camp pour réviser les événements antérieurs. Un retrait du camp pourrait être envisagé pour une période fixée selon la gravité de la situation.

Étape 4 : Si les manquements au code de vie recommencent, la coordonnatrice suspendra l'enfant du camp pour le reste de la semaine et revenir la semaine suivante (s'il est inscrit à plus d'une semaine).

Le camp Pro-Actif Santé a la responsabilité de s'adapter aux besoins des enfants. Cependant, dans la mesure où la présence d'un enfant engendre une contrainte excessive pour le bon déroulement des activités et la sécurité de tous, le camp Pro-Actif Santé ne peut assumer cette situation. Dans l'intérêt de tous, un enfant qui serait incapable de participer pleinement aux activités du camp sans respecter les règles mentionnées ci-haut pourrait donc se voir expulsé définitivement.

Bris d'équipement ou vandalisme : Les bris d'équipement ou les actes de vandalisme effectués par un enfant seront facturés à l'adulte responsable.

Suspension et renvoi : La direction du camp de jour se réserve le droit de retirer un enfant définitivement et sans délai si la situation l'exige. Aucun remboursement ne sera effectué.

Formule d'attestation :

Après avoir pris connaissance de cette réglementation, tous les parents et enfants utilisateurs du camp de jour doivent signer et retourner la formule d'attestation qui suit la première journée de camps. Ceci confirmera qu'ils ont bien reçu la réglementation, qu'ils en acceptent le contenu et qu'ils s'engagent à la respecter intégralement.



FORMULAIRE D'ATTESTATION

*J'atteste, par la présente, avoir reçu un exemplaire des règlements et procédures du camp de jour Pro-Actif Santé et en avoir pris connaissance **avec mon enfant**. Nous nous engageons à les respecter en tous points.*

Nom de votre enfant : _____ et _____

En foi de quoi j'ai signé le : _____

Signature du parent : _____

Signature de l'enfant : _____ et _____